

COMMISSION DE DISCIPLINE.

PV N° 09

REUNION DU 24/12/2024

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

Messieurs, BAHLOUL ET ZARZI

ORDRE DU JOUR :

Traitement du courrier.

Affaires disciplinaire

Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°115: RENC CREG/CRBB (S) DU 20/12/2024

- ZAATER Moudjib Errahmane lic 1346 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUHADJAR Cheddine lic N° 0057 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAIB Mokhtar lic N° 0042 (CRBB) Avertissement pour jeu dangereux.
- NAILI Bachir lic N° 0411 (CRBB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 116 : RENC USK/CBDM (S) DU 21/12/2024

- BOUSSAA Chouaib lic N° 1348 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUTARI Zine el abidine lic N° 2655 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- KHECHA S.Eddine lic N° 0813 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOULALLA Aimene lic N° 0847 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 117 : RENC URBH/CMB (S) DU 21/12/2024

- CHEROUANA Mouaad lic N° 1690 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FARID Med Anis lic N° 2124 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BECHARA Haroune lic N° 1279 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MENIKER Anouar Rami lic N° 1792 (URBH) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

- BOULAHLIB Hamza lic N° 0619 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MENFOUCHE Saber lic N° 1687 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARECHE Zine eddin lic N° 0310 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DEGDEG Achraf lic N° 0738 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDIAF Seif eddine lic N° 0217 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHOMRANI Med Lic N° 0229 (CMB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- Amende de 1000.00 DA est infligée au club CMB pour conduite incorrecte (ART 129).

AFF N° 118 : REC CRAC/USGA (S) DU 21/12/2024

- GOUFFI Med Ouassim lic N° 0698 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALBI Med Zaki lic N° 0859 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAFDI Haider lic N° 0285 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARKA Ayoub lic N° 2463 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif
- BENMAAMAR El Hocine Lic N° 0783 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHERZOULI Zine eddine lic N° 0287 (USGA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 119 : RENC ADM/MBSC (S) DU 20/12/2024

- BENKHALEF Merouane lic N° 1269 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDAIRA Chemseddine lic N° 1278 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KSAIR EL HADI lic N° ? 0026 (ADM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUDRAA Billel lic N° 1210 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 120 : RENC ASPTTC/RBC (S) UD 19/12/2024

- KHALED Soheib lic N° 1245 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEYAR Anes lic N° 0975 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALBI Abdenour lic N°1243 (ASPTTC) Avertissement pour jeu dangereux.

- BEKIRI Boumedienne lic N° 0979 (ASPTTC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- LEMNOUAR Mounir Abdelouahab lic N° 1737(RBC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUDEFA Med Amine Lic N°0195 (RBC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- SAADA Khlekhal Nabil lic N°1160 (RBC) 1 M/F pour cumul de cartons plus amende de 5000.00 DA est infligée au club pour contestation de décision de ce dernier.

AFF N° 121 : RENC ESB/ESM (S) DU 21/12/2024

- AIB Louaie lic N° 1086 (ESM) Avertissement pour jeu dangereux.
- LEMOUNES Billel lic N° 1820 (ESM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 122 : RENC JSNV/CAK (S) DU 20/12/2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre
- Vu la présence des deux équipes.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 20/12/2024 à 14h30 au stade khroub 1600.
- Attendu qu'après un temps réglementaire impartie à ces effets.
- L'arbitre a constaté que le terrain de jeu ne répondait pas aux normes de la loi internationale (BOARD).
- Absence des accessoires de terrain de jeu (fillets – poteaux de corner etc plus l'absence du service d'ordre – du Medecin et ambulance.
- Attendu que l'arbitre a fait une juste application de la loi le responsable du stade a refusé le déroulement de cette rencontre pour non paiement de droits.
- Attendu que l'équipe JSNV est chargé de l'organisation générale de cette rencontre.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe JSNV pour octroyer le gain du match au club CAK qui marque (03) Trois points et (03) trois buts.
- Défalcation d'un point au club JSNV (ART 47)
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club JSNV payable avant le 20/01/2024

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 123 : RENC ADC/CREC (S) du 22/12/2024

- BOUDJAGHRA Abdelhamid lic N° 0793 (ADC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- HERIDA Karim lic N° 1596 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- MESFAR Med Fares El Islam lic N°1404 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENSOUICI Yazid lic N° 1413 (CREC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.

AFF N° 124 : RENC ADC/ADM (C) DU 21/12/2024

- BENCHAOUI Tamer lic N° 1445 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHIBOUTI Med Lic N° 0880 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 125 : RENC MBSC/CBDM (J) DU 21/12/2024

- NADJI LOUAI N.Eddine lic n° 0163 (MBSC) 02 M/F pour insultes envers arbitre exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- NEMMOUR Med Lic N° 0167 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SERAOUI Med Lic N° 0284 (CBMD) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club a Monsieur BOUDRAA Belkacem lic N° 0075 (MBSC).

AFF N° 126 : RENC CRAC /CSB (S) du 20/12/2024

- 04 Mois de suspension ferme pour toutes fonctions officielle à Mr SAADA Billal entraîneur du club (CSB) pour insultes envers arbitre exclu et amende de 7000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 127 : RENC ESM/WRDC (J.C.M) DU 21/12/2024

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence des jeunes du club WRDC (J.C.M).
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WRDC (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club ESM qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories (J.C.M)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club WRDC pour chaque catégorie **1^{er} Forfait.**
 - Payable avant le 21/01/2025.

AFF N° 128 : RENC ASPTTC/RBC (J.C.M) DU 21/12/2024

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence des jeunes du club ASPTTC (J.C.M).
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ASPTTC (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club RBC qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories (J.C.M)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club ASPTTC pour chaque catégorie **1^{er} Forfait.**
- **Payable avant le 21/01/2025**

AFF N° 129 : RENC USGA/CRBB (J.C) DU 20/12/2024

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence des jeunes du club USGA (J.C) DU
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe USGA (J.C) pour octroyer le gain du match au club CRBB qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories (J.C)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club USGA pour chaque catégorie (J.C) **1^{er} Forfait.**
- **Payable avant le 20/01/2025**

AFF N° 130 : RENC CREC/UCBI (J.C.M) DU 21/12/2024

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence des jeunes du club CREC (J.C.M) DU
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club UCBI qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories (J.C.M)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CREC pour chaque catégorie (J.C.M) **Payable avant le 21/01/2025**

(3 eme Forfait Phase Aller)

- **Défalcation de (03) Trois points à l'équipe Seniors CREC (ART 423) du 06/02/2024 FAF.**

Dossier transmis à la Cos en ce qui la concerne.

AFF N° 131 : RENC WRDC/CSB (S) DU 23/12/2024

- ATOUI Dhia eddine lic N° 2441(CSB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club .

AFF N° 132 : RENC MBC/ESHB (S) DU 23/12/2024

- DERRADJI Zakaria lic N° 1200 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- FADEL Med Ouail lic N° 1202 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- FADEL Med ouil lic N° 1202 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUKARINE Bachir lic N° 1156 (ESHB) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.

Commission de discipline